

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 juin 2018
Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 36

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 04/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018 (accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Passation d'un avenant n°1 au marché de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales dans le secteur de la rue du Capricorne à Quimper

L'objet du présent rapport est de prolonger par avenant la durée du marché de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales dans le secteur de la rue du Capricorne à Quimper, afin de changer la canalisation d'eau potable sur un linéaire plus important et d'intégrer le surcoût.

En cours de chantier, Quimper Bretagne Occidentale a constaté que le matériau composant la conduite d'eau potable existante ne correspondait pas à celui identifié sur le plan de récolement. En effet, il s'agissait de fonte grise matériau cassant et non de fonte ductile comme spécifié sur le plan.

Compte tenu de l'investissement de la ville de Quimper dans une réfection de la voirie, Quimper Bretagne Occidentale a décidé de renouveler cette conduite sous l'emprise des réfections de la voie (environ 325 ml).

Par conséquent il est proposé dans l'avenant n°1, de prolonger le délai (1 mois), ainsi que d'augmenter le montant du marché de 61 002 €, soit 11,1 % de hausse.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer l'avenant n°1.